EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 29

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRÈS ET DES MANIFESTATIONS

Un crédit de 13 650 € reste disponible au Budget Primitif 2014 pour l'attribution de subventions au titre des congrès et des manifestations.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

FRANCE ADOT 63 **3 000 €**

FRANCE ADOT 63 (Association pour le don d'organes et de tissus humains) organisera son 36ème congrès consacré à la greffe pédiatrique les 10, 11 et 12 octobre 2014. Ce congrès se déroulera à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand.

Ce congrès sera notamment l'occasion de dresser un bilan des greffes pédiatriques en France : le suivi des enfants en attente d'une greffe, les nouvelles techniques, la prise en charge de la famille du donneur,... Des présentations sur l'avenir de la greffe auront également lieu autour des questions du don d'organes in vivo ou de la xénogreffe.

Le budget prévisionnel est estimé à 75 500 €.

L'aide sollicitée est de 7 500 €.

ACTIONS AEA **2 000 €**

L'Association Actions Ateliers d'Echographie en Anesthésie organisera le congrès annuel de médecine « Ateliers d'Echographie en Anesthésie » les 4, 5 et 6 décembre 2014 à Polydome, à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand et au centre de formation médicale CICE-CENTI.

Ce congrès, qui a pour objet la formation des médecins anesthésistes aux techniques de réalisation de l'échographie écho-guidée, a lieu chaque année à Clermont-Ferrand.

270 médecins sont attendus, dont 50 experts internationaux.

Le budget prévisionnel est estimé à 192 600 €.

L'aide sollicitée est de 3 793 €.

La Ville a alloué à l'association une subvention de 2 000 € en soutien à l'organisation de ce congrès en 2012.

EUROPAVOX **8 000 €**

Organisé en marge du Festival Europavox, le Club des Journalistes européens s'est déroulé les 5, 6 et 7 juin 2014. Le Club des Journalistes européens rassemble 70 journalistes européens. 23 journalistes ont été présents cette année afin de couvrir le festival et participer à des visites leur permettant de découvrir le territoire.

Les dépenses se sont élevées à 17 917 €, principalement constituées des frais de transport et d'hébergement des participants.

L'aide sollicitée est de 8 000 €.

En 2013, la Ville a apporté pour la première fois un soutien financier de 8 000 € à Europavox pour l'organisation des tables rondes de l'Union européenne des radios et télévisions qui se tenaient également en marge du festival Europavox.

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 octobre 2014

LE MAIRE,

Olivier BIANCHI